



Didier LE GAC
Député du Finistère
3^{ème} circonscription – Brest Rural
didier.legac@assemblee-nationale.fr

Madame Nicole BELLOUBET
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
13 place Vendôme
75001 PARIS

Le 27 juin 2019, à Saint-Renan

Dossier suivi par Yann Rabuteau - yann.rabuteau@clb-an.fr
Réf. : YR_MAB_MJ27062019

Madame la Ministre,

Je tenais à porter à votre attention ma préoccupation au sujet de la Maison d'Arrêt de Brest. Comme de nombreux établissements pénitentiaires en France, celui de Brest connaît une surpopulation carcérale chronique qui atteint aujourd'hui des proportions inédites. Ainsi, ce 26 juin j'ai pu constater en me rendant sur place à la Maison d'Arrêt de l'Hermitage, que le nombre de détenus hébergés s'élevait à 437 pour une capacité théorique de 254 places – dont 40 matelas au sol - soit un taux d'occupation global de 172,05 % (186,6 % pour le seul quartier hommes). Si on ajoute les placements sous surveillance électronique (PSE) et les hospitalisations, ce total s'élève à 592.

Si les lois de programmation, de réforme de la justice et de renforcement de l'organisation des juridictions, du 23 mars 2019, que j'ai soutenues à l'Assemblée nationale et sur ma circonscription, sont ambitieuses et devraient faire baisser à terme le nombre de détenus en adaptant les peines, je constate que la Maison d'Arrêt de Brest n'est pas concernée par la création de places d'hébergements supplémentaires. De même, l'effectif des cadres de direction apparaît aujourd'hui insuffisant au regard de l'évolution du nombre de détenus et du niveau de responsabilité exigé par la situation. Pourtant, malgré les conditions de détention et de travail qui se dégradent, je souligne devant vous le travail remarquable du personnel pénitentiaire et de l'administration de l'établissement, avec à sa tête sa directrice Madame Catherine PECH.

Les seuils atteints sont alarmants : tension chez les détenus, sécurité du personnel, effectivité et efficacité des peines, prévention de la récidive sont autant de sujets impactés par cet état de fait, aussi une réaction de votre administration m'apparaît nécessaire pour y répondre.

En vous remerciant de votre bienveillance, je vous prie d'accepter, Madame la Ministre, l'expression ma très respectueuse considération.

Didier LE GAC

Député

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN
Tél. 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi
Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS
Retrouvez-moi sur mon blog : www.didierlegac.bzh

